



Saint-Julien vous parle

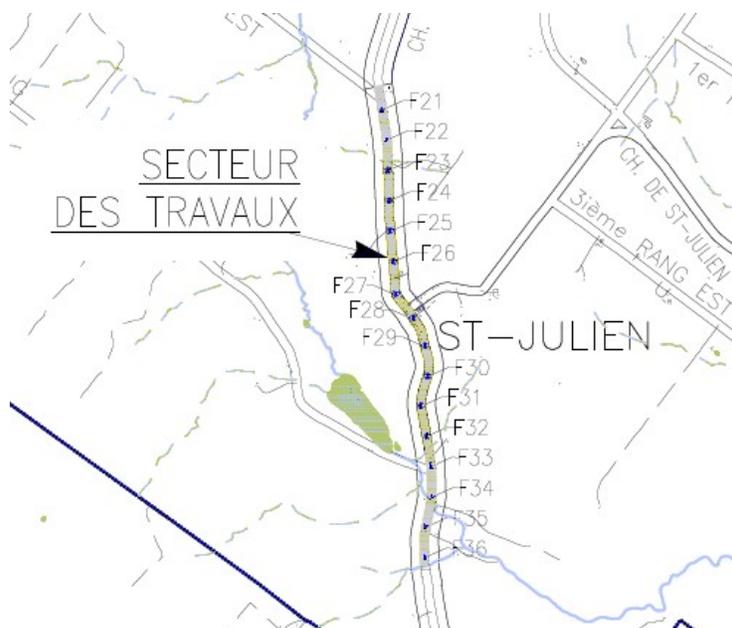
RÉFECTION DE GOSFORD

Bonne nouvelle !!!

Les travaux de réfection du 2^e tronçon de la route 216 commenceront le 1^{er} juin prochain. Ces travaux devraient durer environ 12 semaines. Évidemment, comme ces travaux auront lieu entre autre au village, nous demanderons à chacun de faire preuve de patience et de tolérance.

Un communiqué de presse sera émis sous peu par le Gouvernement du Québec pour annoncer l'aide financière que nous avons obtenue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale—volet des infrastructures routières locales.

La circulation sera maintenue dans une voie tout au long des travaux, afin de faciliter la vie aux gens qui devraient autrement faire des détours importants, et ainsi enlever un irritant potentiel.



DANS CE NUMÉRO

Réfection de Gosford	1
Info-Conseil	2
Internet haute vitesse	2
Lots à vérifier	2
Médaille du lieutenant-gouverneur	3
Terrain de jeu	3
Appel de textes	3
Subventions offertes	4
Horaire du bureau	4
Coordonnées	4

LOTS À VÉRIFIER

Suite à la rénovation cadastrale qui a eu lieu en 2017, la municipalité constate qu'il y a peut-être des irrégularités dans certains lots.

Si vous avez des droits sur l'un des lots énumérés ci-dessous, avec preuve à l'appui, vous êtes prié de communiquer avec la direction générale de la municipalité.

⇒ 6 002 200

⇒ 6 002 201

⇒ 6 002 202

⇒ 6 002 186

⇒ 6 002 197

⇒ 5 692 539

⇒ 5 692 584

⇒ 5 691 761

⇒ 5 692 531

⇒ 6 119 075

⇒ 5 692 548

Vous pouvez aller voir les lots en question sur la matrice graphique de la municipalité. Cette matrice graphique est accessible sur notre site Web, à l'adresse suivante :

www.st-julien.ca

Si jamais il y avait une erreur au cadastre, nous vous donnerons l'information nécessaire pour qu'une correction soit faite et que vos droits sur ces lots vous soient reconnus.

Autrement, nous régulariserons autrement ces situations.

INTERNET HAUTE VITESSE

La période de crise sanitaire actuelle rend manifeste la piètre couverture Internet que vous êtes nombreux à décrier. Avec le télétravail et le confinement, nous avons rapidement éprouvé les limites de nos services d'accès Internet locaux.

Sachez que la municipalité participe aux travaux de la MRC pour corriger cette situation. Un conseiller est aussi plus intimement lié à ce dossier et participe aux rencontres, quand il y en a. Le conseil a donné son appui récemment à des projets déposés par *Sogetel* et par *Cogeco*, afin qu'ils reçoivent le financement gouvernemental nécessaire à un développement sur notre territoire.

Aussi, la mobilisation et la prise en charge citoyenne du projet de fibre optique de la municipalité voisine sont très inspirantes et porteront des fruits prochainement à Saint-Jacques, après plus de 5 années d'efforts.

Sachez seulement que votre conseil municipal regarde toutes les options pour ce service qui est maintenant reconnu comme essentiel et qu'au moment de faire des choix éclairés vous serez informés des tenants et aboutissants.

INFO-CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 4 mai dernier, par visioconférence. Lors de cette séance, il fut question des sujets suivants :

Taxation

Le règlement # 378 modifiant le règlement # 376 afin d'abroger dans ce règlement la fixation d'un taux d'intérêt a été adopté.

Dorénavant, la fixation du taux d'intérêt pour les comptes de taxes impayés se fera par résolution.

Animaux

Un avis de motion a été donné par monsieur Jean-Bastien Gouin de l'adoption lors d'une séance subséquente du conseil du règlement # 379 remplaçant le règlement # 307 relatif aux animaux.

Le projet de règlement est déposé et présenté séance tenante.

Véhicules lourds

Un avis de motion a été donné par monsieur David Gouin de l'adoption lors d'une séance subséquente du conseil du règlement # 380 relatif aux

véhicules lourds et aux véhicules-outils.

Le projet de règlement est déposé et présenté séance tenante. Il a pour objet de limiter la présence des véhicules lourds dans nos rangs afin d'en préserver l'intégrité et la tranquillité.

Demande financière

Il fut entendu qu'une demande d'aide financière soit adressée à Mme la députée Isabelle Lecours dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau municipal.

Fauchage des talus

Il fut résolu d'attribuer le contrat de fauchage des talus à Robert Allaire.

Appel d'offres

Il fut résolu de procéder à un appel d'offre pour poursuivre le rechargement de certains rangs dans le secteur ouest.

Prochain Conseil :

Lundi 1er juin, 20h00.

TERRAIN DE JEU

Comme l'exprimait le mois dernier notre 5e communiqué officiel lié à la crise sanitaire, le terrain de jeu demeure encore malheureusement fermé, pour l'instant.

La municipalité profitera de ces prochaines semaines pour faire l'installation du jeu d'eau qui était prévu. Il s'agit d'un brumisateurs qui permettra à toute la population de venir s'y rafraîchir, notamment en période de grande chaleur.

Un brumisateurs est une colonne d'eau projetant une bruine rafraîchissante.

La municipalité en profitera aussi pour redonner un peu d'amour au terrain de jeu. De l'entretien sera fait, de la peinture, des réparations...

Pour ce qui est du camp de jour, nous espérons vous dire rapidement ce que nous ferons. Nous sommes comme plusieurs en attente des directives gouvernementales et des consignes sanitaires qui risquent d'accompagner une possible ouverture des camps de jour.



APPEL DE TEXTES ET D'ARTS GRAPHIQUES

Le mois prochain, en juin, ce sera le 100e numéro de votre bulletin municipal préféré ! Et pour l'occasion, la municipalité vous adresse une invitation spéciale.

Appel de textes : toutes les personnes qui ont une fibre littéraire ou simplement écrivaine sont invitées à me fournir leurs textes d'ici le 10 juin prochain. Ce sera un numéro spécial où les citoyens et les citoyennes pourront s'approprier leur journal. Nous sollicitons des textes bienveillants, qu'ils soient poétiques, narratifs, informatifs, tripatifs ou de quelque style littéraire que ce soit.

Les arts graphiques sont aussi les bienvenus ! Peintures, dessins, photos... viendront enrichir et contribuer à cette publication historique.



Protocole de soumission :

- Date de tombée : 10 juin 2020
- 500 mots maximum
- Format .doc ou .docx
- Arts graphiques 1/2 page 8 X 11
- Envoyer par courriel à municipalite@st-julien.ca

Faisons de ce 100e numéro un exemplaire historique !

MEDAILLE DU LIEUTENANT GOUVERNEUR POUR LES AINÉS

La municipalité de Saint-Julien tient à souligner les honneurs reçus par monsieur Gaston Boutin.

Il a récemment obtenu la médaille du lieutenant gouverneur pour son implication dans la paroisse de Saint-Julien.

Cette médaille est attribuée aux aînés qui se distinguent par leur engagement bénévole soutenu au niveau social ou communautaire et qui ont contribué au mieux-être de leur milieu ou à l'atteinte de la mission d'un organisme.

La médaille est habituellement remise aux personnes récipiendaires dans le cadre de cérémonies présidées par le lieutenant-gouverneur, mais dans le contexte de crise sanitaire, cette cérémonie n'a malheureusement pas eu lieu.

Félicitations pour cet honneur et merci pour votre présence constructive.



SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia



Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en bâtiment :
Fernando Rosas (819-434-7323)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



AIDE FINANCIÈRE POUR LES PARENTS : COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que la Municipalité du Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ? Il est possible de se voir accordé 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 150\$ par enfant utilisant le principe des couches lavables. Cette aide financière est accordée sur présentation de factures d'achat d'un ensemble complet (neuf) de couches lavables. À noter que l'enfant devra être âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES

Saviez-vous que la municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour ses contribuables pour les inscriptions à des activités sportives ou autres ? Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800 \$.

Veillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 27 novembre 2020. Les montants autorisés vous seront versés le 8 décembre 2020.

MAI 2020							JUIN 2020							JUILLET 2020							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2			C	2	3	O	5	6				1	O	3	4
3	C	5	6	O	8	9	7	8	9	10	R	12	13	5	C	7	8	R	10	11	
10	11	G	13	R	15	16	14	15	16	17	O	19	20	12	13	14	15	O	17	18	
17	18	19	20	O	22	23	21	22	23	24	R	26	27	19	20	21	22	R	24	25	
24	25	26	27	R	29	30	28	29	30					26	27	28	29	O	31		
31																					

HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé

Le bureau municipal est fermé au public pendant la crise sanitaire. Mais nous sommes toujours là pour vous.

Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone, par courriel, à l'aide des médias sociaux...